

06/04/2017

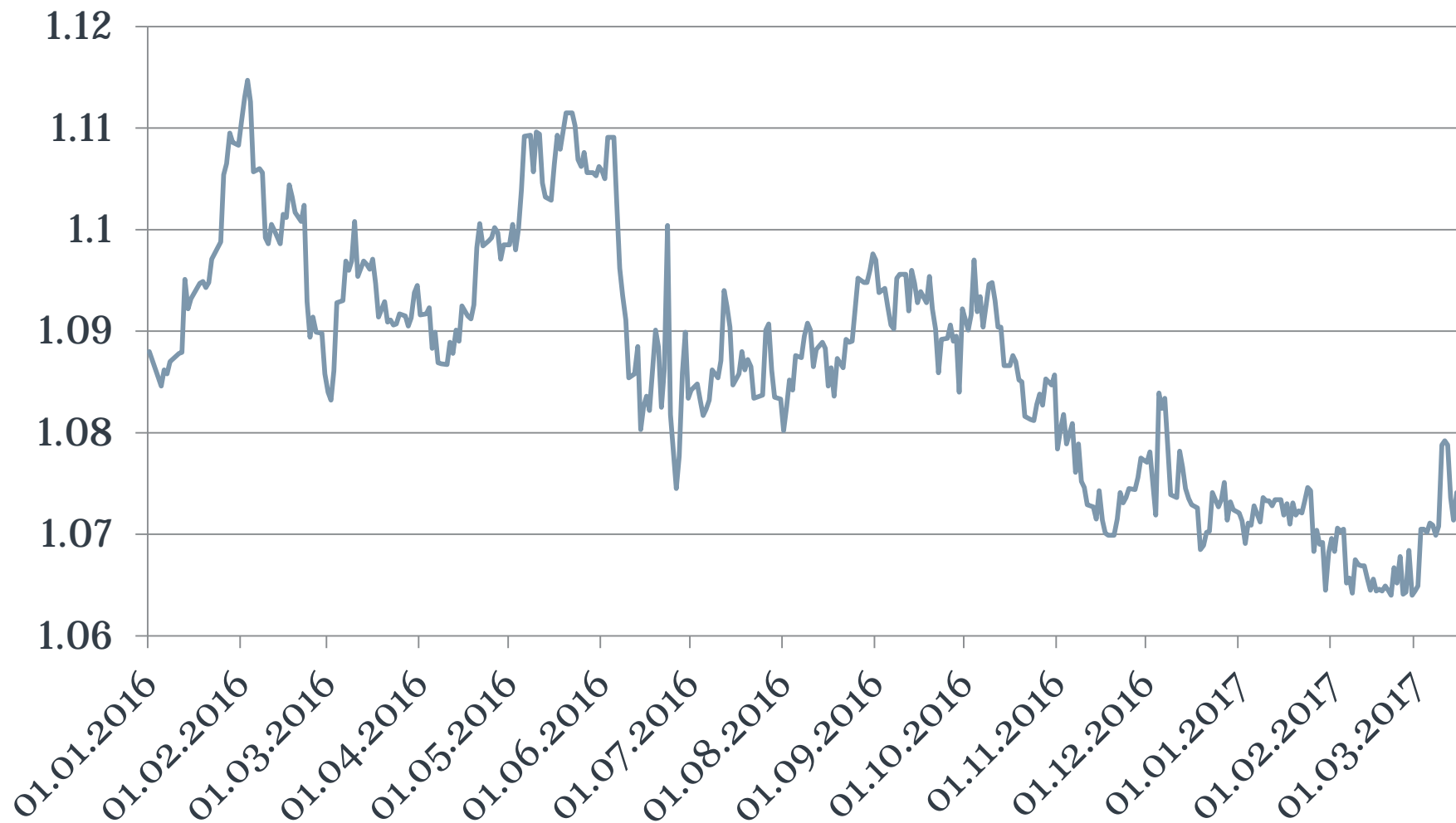
interpharma:ph

CPE 2016: conclusions d'Interpharma

Heiner Sandmeier, directeur a.i.



L'euro continue à faiblir par rapport au franc

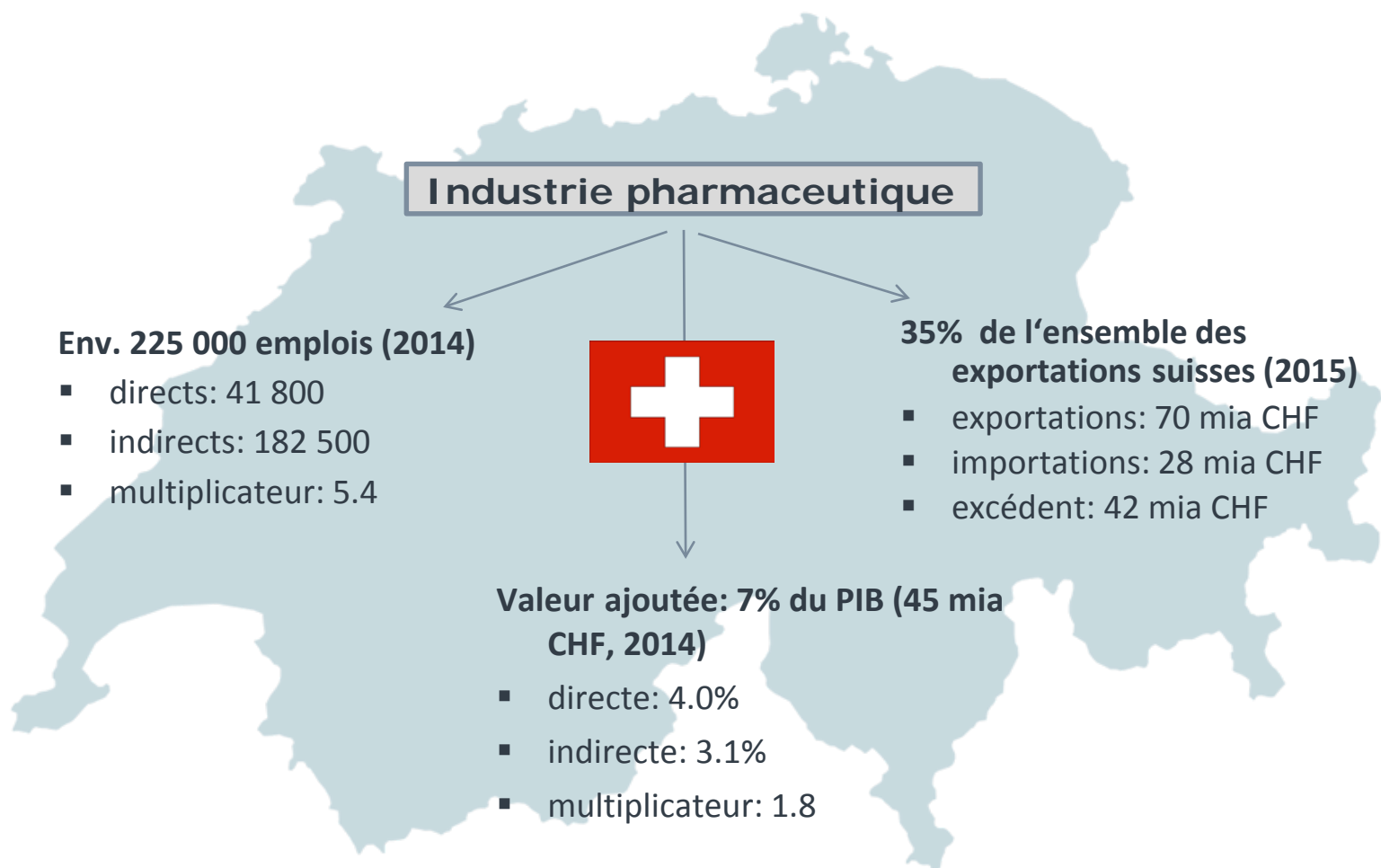




Différences de prix largement dues au taux de change

- **Pour les médicaments protégés par un brevet, l'écart ne s'est que peu creusé depuis 2015.**
- **Les différences de prix sont toujours largement dues au taux de change.**
- **Les nouveaux médicaments ne sont aujourd'hui pas plus chers qu'en moyenne du panier des pays de référence.**
- **La reprise du réexamen triennal va réduire les différences de prix.**
- **Évolution du taux de change?**
 - **Pas de symétrie des prix: même en cas de fléchissement du franc, il n'est plus possible de corriger à la hausse les prix qui ont été baissés.**

Importance économique

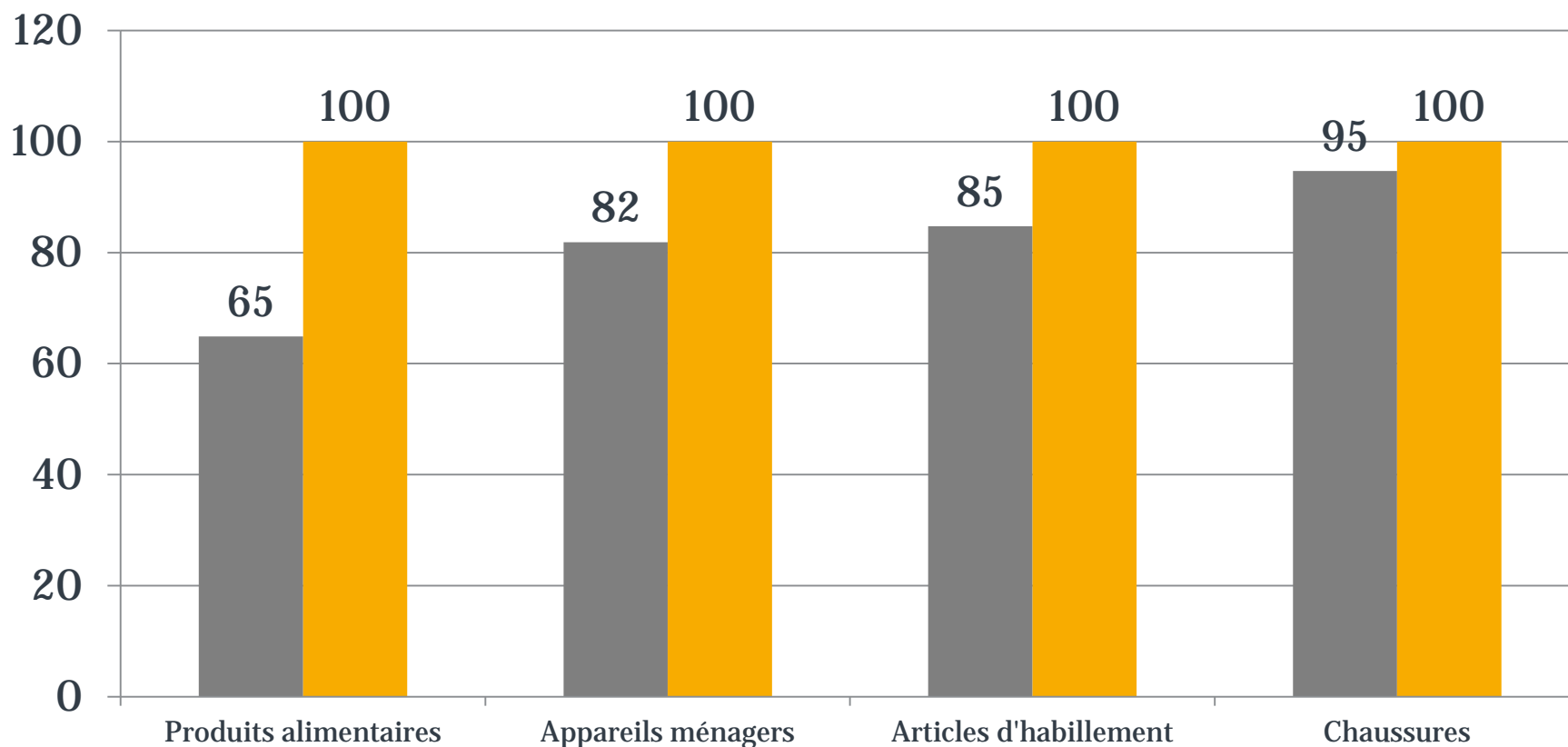




Produits d'usage courant plus chers en Suisse qu'à l'étranger

Indice des prix des biens de consommation, 2015, en parité de pouvoir d'achat

■ Ø panier OFSP ■ CH





Coûts par tête: faible différence avec les pays voisins

Indicateurs de santé en Suisse et dans les pays voisins

	Valeurs 2014 ou 2015		
	Allemagne- France-Italie- Autriche (moyenne)	Suisse	Écart (en %)
Dépenses de santé (en USD, en parité de pouvoir d'achat)	4397	6787	+54
Dépenses de santé (en USD courants)	4802	9674	+101
Dépenses privées (payées par les assurés « de leur poche », en USD, en parité de pouvoir d'achat)	636	1815	+185
Dépenses de médicaments (en USD, en parité de pouvoir d'achat)	638	730	+15

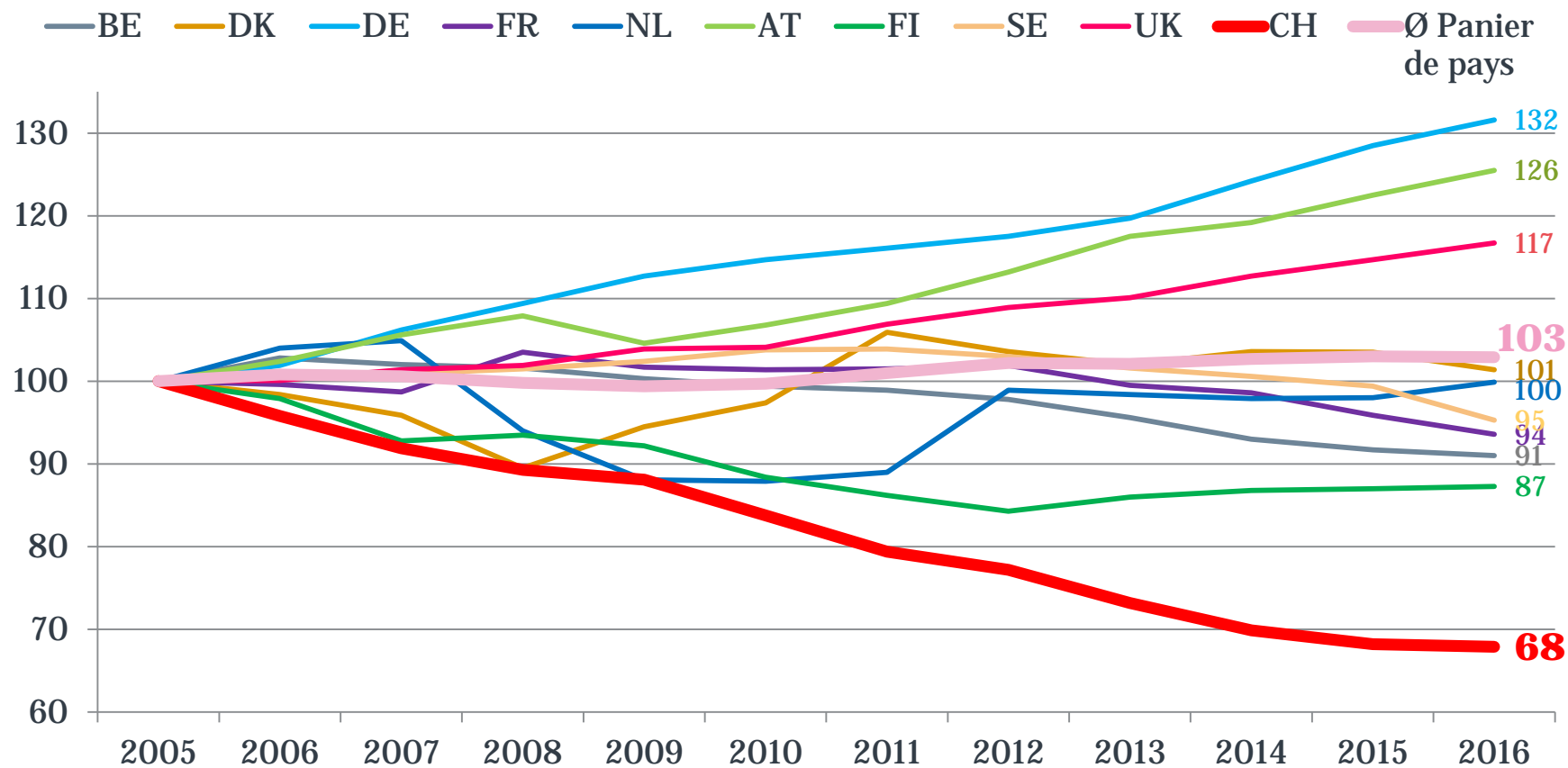
«Des mesures efficaces ont été prises ces dernières années pour contrôler les prix en ce domaine.»
Pascal Strupler, directeur de l'OFSP



Le prix des médicaments baisse avec le temps

Indice des prix à la consommation harmonisé

Indice: 2005=100, produits pharmaceutiques





Nouveau système de fixation des prix

Interpharma accepte le système en grinçant des dents et approuve le réexamen triennal des prix

▪ **Positif:**

- **Prise en compte de la CPE et de la CT à égalité**

▪ **Négatif:**

- **Toujours pas de symétrie des prix (les prix ne peuvent être corrigés qu'à la baisse)**
- **Pas de prise en compte du pouvoir d'achat**

→ Nouveau paquet de mesures visant à réduire les coûts



Système de montant fixe

▪ **La quote-part différenciée et les règles d'écart de prix ont fait leurs preuves**

▪ **Durcissement en vigueur depuis le 1^{er} mars**

→ **Économies supplémentaires en raison du renforcement de la concurrence entre les produits originaux tombés dans le domaine public et les génériques**

→ **Un changement de système n'est pas judicieux pour le moment**

▪ **Médecine à bon marché plutôt que qualité et liberté thérapeutique?**

▪ **Risque de changements fréquents de médicaments**

▪ **Coûts induits (hospitalisations, consultations médicales, etc.)**

→ **Par conséquent, Interpharma rejette le passage à un système de montant fixe**



Besoin d'agir

Il faut perfectionner le système de fixation des prix existant:

- **Prise en compte de bénéfices différents d'un même médicament pour différentes indications ou sous forme de combinaisons différentes**

- **Il faut accélérer les processus d'admission dans la LS**
 - **30% seulement des nouvelles admissions sont prises en charge par les caisses dans les 60 jours suivant l'autorisation par Swissmedic**

→ Les innovations arrivent trop lentement aux patient-e-s